



Municipalité de Montcerf-Lytton

18, rue Principale Nord Montcerf-Lytton (Qc) J0W 1N0
Tél. (819) 449-4578 Fax : (819) 449-7310

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

La municipalité de Montcerf-Lytton reçoit une aide financière de près de 3,0 millions de dollars pour la réfection de plusieurs chemins municipaux.

Le 20 octobre 2020

– La Municipalité de Montcerf-Lytton est très fière d'annoncer aujourd'hui, qu'elle a obtenu une aide financière de **2 737 804 \$**. Ceci dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, Volet Redressement des Infrastructures Routières Locales (RIRL) du gouvernement du Québec. Cette subvention servira à la réfection de plusieurs sections de chemins sur notre territoire telles que : Les chemins de Montcerf-Maniwaki, rang 3sud, rang 6 ainsi que le Ch. de Lytton.

Citations :

Cela fait plus de trois ans que je travaille à la concrétisation du plan d'intervention de notre réseau routier et ce, afin d'en améliorer l'infrastructure routière et la rendre plus sécuritaire et l'obtention de cette subvention provinciale en est l'aboutissement et marquera sûrement l'histoire de notre belle Municipalité.

Au nom du conseil municipal et de la population de Montcerf-Lytton, je tiens à remercier l'administration municipale en place pour le travail effectué dans l'obtention de cette subvention historique. Je remercie aussi le service de génie civil de la MRCVG pour leur collaboration inestimable dans ce dossier et également le député Robert Bussière et son équipe pour leurs travaux et leurs soutiens dans ce dossier. Je désire aussi mettre à l'avant l'excellente collaboration de notre député dans plusieurs autres demandes de projets qui sont présentement en analyse pour notre municipalité : tels une demande de patinoire couverte et un meilleur déploiement du réseau d'internet sur notre territoire.

Alain Fortin, maire

« La réfection de plusieurs tronçons de chemins dans la municipalité de Montcerf-Lytton était attendue depuis longtemps par les citoyennes et citoyens. Je me réjouis donc de l'aide financière annoncée aujourd'hui. Elle permettra la réalisation d'importants travaux sur le réseau routier municipal. Cela démontre notre volonté de soutenir les communautés d'ici. Nous allons de l'avant. »

Robert Bussière, député de Gatineau

« Je suis très fier des investissements que fait notre gouvernement sur le réseau routier municipal. Nous travaillons continuellement en collaboration avec les municipalités pour les appuyer dans leurs projets routiers. Ces projets contribueront à la relance économique dans nos municipalités et permettront de maintenir de nombreux emplois. »

François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie

Faits saillants

- Le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) a pour objectif d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et l'entretien du réseau routier local dont elles ont la responsabilité.
- En raison de la COVID 19, 100 M\$ sont mis à la disposition des municipalités pour l'amélioration de la voirie locale afin de réduire les répercussions de la pandémie et de contribuer à la relance économique du Québec. Ce montant réfère aux dispositions temporaires qui ont été ajoutées aux modalités d'application du PAVL et qui prévoient des taux d'aide financière plus élevés.
- La bonification du programme comprend également les montants annoncés dans le budget 2020-2021, soit :
 - o 180 M\$ accordés aux volets Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) et Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);
 - o 30 M\$ alloués aux volets Entretien des routes locales (ERL) et Entretien des chemins à double vocation (ECDV).
- Rappelons qu'au mois de novembre 2019, dans le cadre du Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes , le gouvernement du Québec avait annoncé un investissement additionnel ponctuel de 200 M\$.

SOURCE : Municipalité de Montcerf-Lytton